

**Ce que les nouvelles théories de la prolifération apprennent
sur l'avenir d'une politique européenne en la matière**

En mars 2006, Jacques E. C. Hymans, docteur en science politique de l'université Harvard, publie son premier livre chez Cambridge University Press : *The Psychology of Nuclear Proliferation, Identity, Emotions and Foreign Policy*. Les ambitions qu'il affiche interdisent de s'en détourner d'un revers de main, à l'heure où l'essai nucléaire Nord-Coréen manqué et les suites de l'accord du 13 février 2007¹ placent la communauté internationale dans l'incertitude. Les fragments de cet ouvrage publiés antérieurement dans des revues ou comme chapitres d'ouvrages collectifs n'étaient en effet que des études de cas ponctuelles, dont il déduit ici une formalisation théorique des causes de la prolifération nucléaire. Et son travail se conclut par des recommandations stratégiques déduites de ses conclusions.² C'est pourquoi une Europe qui se veut forte et considère que la prolifération des armes nucléaires « constitue potentiellement la menace la plus importante pour [sa] sécurité »³ doit accorder toute son attention à ce type d'analyses. Plus encore, une Europe qui entend jouer un rôle décisif dans la résolution des crises iranienne et nord-coréenne doit prêter l'oreille à tout ce qui peut contribuer à une meilleure compréhension de ces évolutions géostratégiques.

*L'apport de Jacques Hymans à la compréhension de la prolifération nucléaire
militaire*

Le projet s'assume comme authentiquement révolutionnaire au regard de la pensée actuelle de la prolifération. Les résultats auxquels il aboutit sont effectivement décisifs : les États ne se dotent pas forcément de l'arme nucléaire en raison de ses vertus dissuasives ; ils ne veulent pas toujours la bombe pour accéder à la reconnaissance internationale comme grande puissance ; les bureaucrates et scientifiques favorables à l'acquisition de la bombe ne transforment pas le décideur politique en simple chambre d'enregistrement une fois que les capacités techniques nécessaires sont acquises ; la bureaucratie nucléaire n'est d'ailleurs pas systématiquement favorable à la bombe. Se trouvent d'ores et déjà remis en cause des postulats récurrents dans la réflexion contemporaine sur le nucléaire. Mais Jacques Hymans va plus loin : s'il ne nie pas l'utilité du régime de non-prolifération nucléaire actuellement en

place, qui constitue le plus petit dénominateur commun de la politique européenne actuelle en matière de non-prolifération⁴, il refuse d'en faire le rempart contre une prolifération qui, en son absence, ne serait pas inéluctable.

Cette présentation rapide des conclusions majeures de l'ouvrage en dit long sur la démarche même de son auteur. Sa révolution ne cède pas au sensationnalisme dévastateur, elle est nuancée et précise : le Traité de Non Prolifération (TNP) ne devient pas soudain inutile, et tous les décideurs ne récusent ni le potentiel dissuasif de l'atome ni la fascination qu'il exerce sur eux. Simplement, l'arme nucléaire est un instrument politique et symbolique sur lequel ils projettent des ambitions en fonction de leur tempérament. La révolution est donc prudente et circonscrite à quatre cas, la France, l'Australie, l'Argentine et l'Inde ; l'auteur l'a mûrie près de dix ans avant de l'annoncer.

Historien d'abord, il nous fournit un récit renouvelé des quatre aventures nucléaires qui l'occupent, à partir d'entretiens avec des décideurs politiques des pays concernés, mais aussi d'un retour à la source primaire, lue dans la langue d'origine. Ainsi, l'historien se satisfera de l'exploitation d'archives jusqu'alors délaissées et le politiste sourira à l'idée qu'Hymans ait retenu la leçon de Charles Tilly⁵ : l'inanité de certains débats en science politique tient parfois à l'absence de confrontation à la source primaire, qui perpétue malentendus et querelles infondées. Au-delà des rivalités d'artisans, cette approche débouche sur des conclusions plus que fécondes. Elle conforte par exemple l'idée selon laquelle le rôle de Suez dans la décision française de devenir une puissance militaire a été largement surestimé.⁶ Cette nouvelle appréciation du cas français limite surtout l'impact de la défaite de Diên Biên Phú ou de la nouvelle stratégie de représailles massives de l'OTAN codifiée à l'été 1954 pour mettre en avant la peur du réarmement allemand qui animait Mendès-France. En bon historien, Hymans refuse le fatalisme et la téléologie. Ainsi, la capacité technologique suffisante n'induit pas nécessairement d'intention proliférante, pas plus que les effets de la décision ne peuvent indiquer par une rationalisation *a posteriori* l'intention qui y a présidé. – A ce sujet, le lecteur pourra tout de même s'amuser à observer qu'au détour d'une phrase, il tombe dans le piège qu'il dénonce⁷ –. Cette approche permet à Hymans de compléter les perspectives courantes sur la prolifération, négligeant la demande au profit de l'offre.

Psychologue, comme l'indique le titre de l'ouvrage, il l'est dans une optique résolument politique, et fait le pari audacieux d'expliquer la décision de se doter d'une bombe nucléaire à partir d'un niveau unique, celui du décideur, s'appuyant sur la littérature spécialisée la plus récente. En cela, il prolonge l'approche inaugurée dans les années 1970 par Robert Jervis⁸ sur les perceptions, fondées ou pas, et leurs effets en politique internationale.

Son étude reprend un chantier longtemps laissé en friche par la discipline et récemment réinvesti⁹, l'étude des émotions en politique. Car c'est bien par le biais des émotions et de leur « cocktail », pour reprendre le mot de l'auteur, que la décision de proliférer ou pas va être prise. Plus précisément, chez Hymans, la chaîne causale comprend deux maillons : la conception de l'identité nationale du dirigeant étudié va affecter sa grille de lecture des événements, des enjeux et des implications d'une telle décision par l'intermédiaire des affects forts qu'elle y introduit. S'ensuit la décision. En cela, l'auteur vise l'applicabilité générale indépendamment des cultures considérées.¹⁰ Le « mélange proliférant », en l'occurrence, serait fait de peur et d'espoir à la fois. Ce couple est le fruit d'un tempérament spécifique, jugé décisif pour expliquer les cas de prolifération effective, le nationalisme oppositionnel. Cette catégorie naît d'une reconceptualisation originale du nationalisme. Car sur ce plan, notons-le au passage, l'échelle pertinente au niveau de la perception demeure celle de l'État-nation¹¹. Reconceptualisation originale donc, car elle met au jour deux composantes de la représentation du rapport entre soi et l'autre : l'une, horizontale, qui détermine le degré d'inimitié entre soi et la principale entité à laquelle on se compare ; l'autre, verticale, traduit l'image que l'on a de sa position par rapport à ce même référent sur la scène internationale. On aura compris que le nationalisme consiste à se situer au moins à la même hauteur que l'autre sur l'échelle verticale. Opposé à un positionnement subalterne, il se décline selon deux modalités : la variante « fair-play » (*sportsmanlike*) s'il existe un tiers englobant les deux dans une communauté d'intérêts ou d'identités, ou au contraire la variante « oppositionnelle » si le rapport entre les deux est perçu comme un jeu à somme nulle, un antagonisme radical. Les deux modalités (nationaliste ou subalterne) conjuguées selon ces deux aspects (fair-play ou oppositionnel) aboutissent donc à quatre attitudes possibles, que l'on pourra assimiler à des tempéraments puisqu'elles entendent décrire des conceptions durables de l'identité nationale, qui vont produire leur efficace en période de crise.¹² Encore faut-il préciser que ce modèle repose sur la détermination préalable de l'unité de comparaison privilégiée (*Key Comparison Other*) face à laquelle le décideur se positionne. Cette focalisation sur le décideur et ses émotions se justifie, à suivre l'auteur, par l'isolement relatif des instances de décision en situation de crise et surtout par l'imprévisibilité des effets de la décision de se doter d'une telle arme. Néanmoins, le cas de la IV^{ème} République rappelle à Hymans le poids des contraintes constitutionnelles et de la pratique politique : dans un climat d'instabilité ministérielle extrême, comment attendre d'un président du Conseil autre chose que des discours régis par des calculs de court terme ?

Historien et psychologue, Hymans écrit en politiste, dans une perspective comparée. Il s'intéresse à quatre cas, nous l'avons dit, et n'hésite pas à souligner leurs divergences ou au contraire les analogies qu'il découvre. Il ajoute en outre au matériau qualitatif une approche quantitative qui doit lui permettre de compléter son approche et trancher certains cas litigieux.¹³ Réconciliant psychologie, histoire et théorie politique, l'auteur demeure soucieux du débat qui oppose les différents paradigmes interprétatifs et expose, au début de chaque étude de cas, leurs infirmités spécifiques et la relative supériorité de l'explication qu'il propose. Le néo-réalisme, qui explique ces décisions par la contrainte systémique qui pèse sur des États en situation de dilemme de la sécurité apparaît alors comme la cible privilégiée. En effet, Hymans privilégie la première image définie par le jeune Kenneth Waltz, à savoir l'individu, alors que ce dernier et ses disciples la jugent négligeables par rapport à la structure du système international.¹⁴ Mais les institutionnalistes, qui soulignent le rôle des normes et en particulier le caractère régulateur du régime de non-prolifération nucléaire, sont également mis à mal : il n'y a plus de mérite à empêcher la prolifération lorsqu'il s'avère que bon nombre de décideurs n'en faisaient pas un objectif. Enfin, les tenants d'une approche dite « bureaucratique », soucieux de l'influence des administrations et du lobby pro-bombe dans la formation de la décision trouveront quelques contre-exemples à la lecture d'Hymans.

En effet, si nous parlions plus haut de révolution prudente, l'auteur nous fournit ici toutes les conditions nécessaires pour réfuter sa théorie. Il reconnaît d'ailleurs ses limites et, constatant par exemple l'incapacité de son modèle à rendre compte de l'attitude des décideurs indiens entre 1988 et 1998¹⁵, il se propose de le raffiner et ouvre des perspectives pour prolonger son travail.

Essais d'applications

Essayons d'en tirer des conclusions utiles pour les Européens, pour le cas Nord-Coréen d'abord, puisqu'il s'agit là d'une crise de première importance dont l'issue va largement influencer sur la crédibilité de la politique européenne de non-prolifération, d'autant plus que les Européens sont présents dans les discussions avec les Nord-Coréens depuis septembre 1997 (à travers Euratom) et se sont montrés très critiques de la gestion américaine de la crise, longtemps considérée comme la récompense perverse du proliférant.

Qu'en est-il si l'on applique le modèle de Jacques Hymans à la Corée du Nord et à son leader Kim Jong Il ?¹⁶

Tout d'abord, ce dernier apparaît comme l'exemple paradigmatique du tempérament nationaliste oppositionnel, renforcé par les trois ans de bombardement que le pays a subis et auquel il a résisté pendant la guerre dite de Corée. En d'autres termes, il considère l'ensemble qu'il représente – la Corée du Nord – comme supérieur à tous ceux auxquels elle pourrait être confrontée et n'envisage pas d'ensemble plus large susceptible d'englober son pays et l'autre auquel il se compare, précisément parce que cet autre comprend l'ensemble des autres pays du monde. On retrouve donc bien les deux composantes du tempérament défini plus haut : le nationalisme par le sentiment de supériorité eu égard à l'autre, et sa variante oppositionnelle puisque soi et l'autre ne peuvent pas être associés dans un ensemble qui les dépasserait. De ce fait, l'intention du leader de Pyongyang est claire aux yeux de Hymans : il souhaite doter son pays de la bombe, ce que l'essai raté du 9 octobre 2006 tend à confirmer. Cette intention n'est d'ailleurs pas récente et les archives des anciens pays communistes confirment l'inscription de cette ambition dans la longue durée.

Si la décision de doter un Etat de l'arme nucléaire est révolutionnaire, comme l'avance Hymans, et qu'elle est issue d'une combinaison émotionnelle intense mêlant la peur et la fierté nationale, la décision apparaît presque irréversible sauf en cas de changement de dirigeant, voire de régime. En d'autres termes, la signature des accords du 13 février 2007 ne suffirait pas à entamer la motivation du maître de Pyongyang. Quelles que soient les incitations mises en avant par les partenaires de négociation, la posture du dirigeant ne semble pas susceptible d'être ébranlée, même en cas de relative réconciliation avec les Etats-Unis. Précisons tout de même que le modèle d'Hymans s'applique de préférence aux cas de prolifération plutôt qu'à ceux de déprolifération. D'ailleurs, les deux cas de déprolifération qu'il choisit dans son ouvrage – respectivement l'Australie et l'Argentine – relèvent davantage de décisions non abouties ou sur lesquelles on est revenu avant que le seuil nucléaire ne soit franchi que de démantèlement et de retour en arrière par rapport à un dispositif en place. Dans les cas comme l'Afrique du Sud, l'Ukraine, la Biélorussie ou le Kazakhstan, la décision de déproliférer est d'une tout autre ampleur : elle implique de démanteler, dans le cas Sud-Africain, ou de restituer à la Russie, dans le cas des trois pays post-soviétiques, un arsenal nucléaire militaire opérationnel. Ceci dit, cet angle mort de sa réflexion est éclairant parce qu'il met l'accent sur la capacité technique et le rôle de la compétence, de la planification à long terme et de l'organisation administrative dans le processus de construction d'un arsenal nucléaire. Après avoir fermement récusé l'idée selon laquelle le déficit technologique était la seule limite de la prolifération, jugée intrinsèquement désirable, il montre, à partir des exemples irakien et surtout roumain qu'une intention, pour

déterminée qu'elle soit, ne suffit pas à finaliser le processus et peut même conduire à des fanfaronnades, issues d'un fonctionnement bureaucratique pervers. Il rappelle en effet que non seulement l'essai nucléaire du 9 octobre 2006 est un échec mais aussi que les missiles lancés au dessus de la mer du Japon le 4 juillet 2006 ne sont pas restés plus d'une minute en vol avant de sombrer. Hymans voit dans ces deux échecs la marque de la précipitation inspirée par le nationalisme oppositionnel de Kim Jong Il, qui exige de disposer au plus vite de l'arsenal et néglige les mises en garde de ses techniciens les plus compétents. Ladite précipitation se retrouve d'ailleurs plus largement dans la politique industrielle du pays, inspirée des méthodes maoïstes du grand bond en avant. L'échec du programme roumain est instructif aux yeux d'Hymans parce qu'il s'agit également d'un régime stalinien dirigé sur un mode « sultanique »¹⁷. Et la Roumanie, qui bénéficiait de la coopération technologique et d'une manne financière de l'Ouest, n'a jamais mené son programme à son terme. Cela tient pour une grande part au fait que le programme a été dirigé par Elena Ceaucescu, l'épouse du dirigeant, de sorte que les chefs de projet ont toujours sauvé les apparences. Ce sont en définitive des facteurs internes qui vont décider de l'issue du programme Nord-Coréen, estime Hymans. On peut objecter que le réacteur nucléaire de Yongbyon a été fermé le 14 juillet 2007¹⁸, mais l'inquiétude essentielle d'Hymans demeure : la possibilité d'une réaction en chaîne dans la région qui conduirait à de nouvelles crises de prolifération plutôt qu'une frappe nucléaire en tant que telle.

La Corée du Sud, voisin immédiat, pourrait être amenée à reconsidérer sa décision de 1975 de renoncer à son programme nucléaire pour signer le traité de non-prolifération même si elle ne semble pas être revenue sur son orientation d'alors depuis le début de la crise nord-coréenne.¹⁹ L'essai nucléaire d'octobre dernier pourrait bien avoir changé la donne. De même, le Japon se situe depuis 1994 dans une posture ambiguë qui relève de la « dissuasion virtuelle » et d'une « préférence pour le seuil »²⁰ qui suscite réserves et inquiétudes. Néanmoins, plusieurs experts défendent que le Japon n'est pas prêt à franchir le pas de la prolifération²¹. D'après les critères de Jacques Hymans, cela veut-il dire que les dirigeants japonais actuels, dont le nationalisme ne fait guère de doute après les opérations de réécriture de l'histoire, de la Seconde Guerre Mondiale notamment auxquelles ils procèdent,²² sont « fair-play » ? Pour le savoir, encore faudrait-il déterminer l'entité de comparaison privilégiée et nous nous aventurerions trop loin. Quoi qu'il en soit, Hymans nous rappelle le caractère révolutionnaire de la décision de se doter de ce type d'arme ; celui qui la prend sait qu'il ne peut pas prévoir les conséquences de son acte et des considérations de l'ordre de la sécurité nationale ne suffisent pas à garantir que le pas sera franchi.

La prospective européenne invite à questionner la crise iranienne mais la théorie de Jacques Hymans se révèle bien moins utile, de l'aveu même de son auteur, simplement parce que le système de prise de décision en matière nucléaire est plus complexe qu'en Corée du Nord et demeure obscur. Les analyses de la prise de décision en matière nucléaire et plus largement en politique étrangère dans la République islamique récusent toute réduction unipersonnelle et font valoir une gouvernance multi-niveau dont les ressorts exacts sont mal connus. Le Guide Suprême de la révolution, dont l'autorité est issue de Dieu, semble exercer une magistrature considérable alors que le rôle du Président en ces matières est considérablement plus faible que dans les démocraties occidentales. Néanmoins, « La Constitution n'accorde pas au Guide le monopole des décisions relatives à la politique étrangère. »²³ En ce qui concerne le programme spécifiquement nucléaire, Chen Kane dessine un processus à quatre niveaux comprenant, en dehors des décideurs finaux, l'exécutif du ministère des affaires étrangères, celui du conseil supérieur de la sécurité nationale et un comité ministériel au sein dudit comité.²⁴ Ces éléments ne résolvent pas les problèmes d'applicabilité de la théorie de Jacques Hymans au cas iranien.

Perspectives critiques et conséquences pour l'Europe

Poursuivre sa réflexion stimulante et rigoureuse suppose néanmoins de lui adresser quelques critiques.

Sa thèse la plus forte, qu'il défend avec courage et conviction, demeure, nous semble-t-il, la plus discutable, au sens fructueux du terme. Il recherche en effet une condition nécessaire et suffisante²⁵. Peut-être doit-il se résoudre à ce qu'elle ne soit que nécessaire, ce serait déjà une avancée plus que significative. En ce sens, un élément du savoir antérieur demeure, nous semble-t-il : la mono-causalité n'est guère pertinente en matière de prolifération nucléaire²⁶.

De même l'unité de comparaison privilégiée, conçue ici comme unique si l'on exclut l'éventuelle communauté qui inclut soi et l'autre, n'accorde-t-elle pas une force excessive à la restriction des horizons du décideur ? Ne peut-il y avoir plusieurs unités de comparaison privilégiées à prendre en compte ?

Ensuite, la recherche quantitative pose, de notre point de vue, davantage de problème qu'elle n'en résout. Hymans les reconnaît dans le cas français. Alors que sa recherche qualitative conduit à classer De Gaulle et Mendès-France dans la même catégorie des nationalistes oppositionnels, l'approche quantitative place ce dernier presque au centre sur ses deux échelles (nationaliste/subalterne et oppositionnel/fair play)²⁷. L'auteur est alors contraint de reconnaître que le tempérament nationaliste oppositionnel peut parfois coexister avec une identité partagée par sa nation et l'entité de comparaison essentielle, ce qui constitue une concession très forte eu égard à la portée qu'ambitionne sa théorie.²⁸ Cette difficulté révèle semble-t-il un problème plus fondamental qui frappe l'analyse quantitative des discours. Ainsi, la différence entre les deux tempéraments « fair play » et oppositionnel se joue simplement au nombre de références à l'autre – le *key comparison other* – dans le texte, par paragraphe, si l'on s'en tient à l'approche quantitative. Hymans prend certes la peine d'expliquer que les résultats de ce codage simple et binaire sont parfaitement congruents avec ceux d'un codage plus élaboré auquel il s'est précédemment livré²⁹, la confirmation fournie par ce genre de construction semble bien faible, surtout au regard d'une approche qui entend prendre en compte les émotions qui assaillent le décideur. Cette dernière critique s'efface pourvu que l'on considère que le travail de Jacques Hymans porte sur la prolifération ou la non-prolifération seulement.

Au fond, cette théorie incite à prendre en compte les perceptions des différents Etats de façon à ce que le « cocktail proliférant » de la peur et de la fierté nationale, fondement émotionnel du nationalisme oppositionnel, ne conduise pas à ce que la décision soit prise. Il faut aussitôt préciser ce constat en deux sens. D'une part, Hymans est parfaitement conscient que ce primat de l'émotionnel n'opère qu'en situation de crise où le décideur se retrouve particulièrement isolé. D'autre part, une fois la décision prise, surtout dans un cas comme la Corée du Nord, les incitations externes n'auront qu'une bien maigre influence sur la détermination du proliférant. Il faut alors ne pas sous-estimer les difficultés techniques et organisationnelles que comporte tout programme nucléaire militaire et faire en sorte que la crise de prolifération ne débouche pas sur un conflit conventionnel suite à une montée des tensions et à une réaction en chaîne sur fond de suspicion comme à l'été 1914. Le souci de la coopération doit primer pour cette raison, que l'on peut traduire ainsi avec les mots d'Hymans : le nationalisme à l'œuvre se manifestera sous sa forme « fairplay » qui, semble-t-il, ne conduit pas à la décision d'acquiescer la bombe.

Cette incitation à la coopération laisse une question fondamentale en suspend pour l'Europe: la coopération doit-elle primer sur la défense d'une doctrine de sécurité cohérente, à savoir la promotion du « multilatéralisme efficace » ? Si la théorie de Jacques Hymans réduit l'efficacité du TNP au rôle de facilitateur, elle ne nie pas en bloc son utilité. Or, ledit TNP, en tant que texte fondateur du régime international de non-prolifération nucléaire constitue, nous l'avons dit et montré ailleurs, le plus petit dénominateur commun de la politique européenne de non-prolifération nucléaire (entendue dans un sens large, qui comprend aussi le désarmement), qui présente l'avantage de la cohérence relative avec les principes du multilatéralisme efficace. En effet, le traité accorde un rôle au Conseil de Sécurité des Nations Unies et implique l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA). Au-delà de ses infirmités propres, essentiellement liées aux conditions de sa gestation dans la deuxième moitié des années 1960, et des diverses violations constatées (Chine, Libye, Corée du Nord...) de l'utilisation de l'article 10 par la Corée du Nord pour en sortir en mars 2003, le TNP est de plus en plus fragilisé au point qu'on prédit sa mort prochaine.³⁰ Et chaque initiative extérieure au régime de non-prolifération fondé sur les traités semble l'affaiblir encore davantage en pointant son obsolescence.³¹ Jacques Hymans a le mérite de renverser les épouvantails, mettant fin à l'illusion de la prolifération comme un désir intrinsèque associé à toute politique de puissance. Il permet aux Européens de faire face à certaines crises de prolifération en connaissance de cause, pour peu qu'ils sachent appliquer ses conclusions avec parcimonie et dans un cadre adéquat (difficulté pour le cas Iranien, recherches à poursuivre pour le Japon et la Corée du Sud). Il ne peut toutefois pas décider à leur place s'ils doivent privilégier la cohérence doctrinale et la spécificité d'une préférence européenne (le multilatéralisme efficace) par rapport à la prétendue efficacité des actions bilatérales *ad hoc* ou des partenariats globaux qui demeurent extérieurs au droit international. Son approche spécifique et sa conclusion sur le caractère difficilement réversible de la décision de se doter d'une bombe atomique³² ne doit pas conduire à négliger l'une des réussites de l'Union européenne, à savoir l'aide à la déprolifération, notamment les programmes TACIS dans les pays de l'ancienne Union soviétique³³.

Benoît Pélopidas

Analyste politique pour Euro-Power

-
- ¹ Pour une synthèse et une vue prospective des suites de cet accord déclinée suivant trois scénarios, cf. Narushige Michishita, “13th February Action Plan and the Prospects for the North Korean Nuclear Issue”, *Ifri, Proliferation Papers*, spring 2007, en coopération avec le Commissariat à l’Énergie Atomique. Consultable à l’adresse http://www.ifri.org/files/Securite_defense/Proliferation_Paper_Michishita.pdf
- ² L’allusion à Joseph Nye, conseiller de Carter a cours de sa campagne contre la prolifération nucléaire, page 151 de *The Psychology of Nuclear Proliferation, Identity, Emotions and Foreign Policy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, apparaît comme un clin d’œil à cette position à la fois académique et politique qui continue de distinguer la majorité des chercheurs anglo-saxons de leurs homologues continentaux.
- ³ *Une Europe sûre dans un monde meilleur. Stratégie européenne de sécurité*, Bruxelles, décembre 2003, <http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/031208ESSIIFR.pdf>, p.4.
- ⁴ Cf. Benoît Pélopidas, “Non-proliferation through International Norms: A European Preference?”, *Cahiers européens de Sciences Po*, n°2, novembre 2006. http://www.portedeurope.org/IMG/pdf/Cahier_norme_1_Pelopidas.pdf
- ⁵ Charles Tilly, “Clio and Minerva” in John McKinney et Edward A. Triyikian, *Theoretical Sociology, Perspectives and Development*, New York, Appleton Century Crofts, 1970, pp.433-466.
- ⁶ Ce point est désormais admis. Dans *La tentation nucléaire*, Marie-Hélène Labbé (Paris, Payot, 1995) souligne déjà la création d’une commission préparatoire à l’explosion nucléaire par Mendès le 4 novembre 1954 et précise que la défaite de Suez « *servit surtout d’alibi pour justifier publiquement ce qui n’était en fait que la poursuite d’un mouvement amorcé après la guerre.* » (p.51)
- ⁷ Pages 199-200, il explique que les essais indiens ont posé de gros problèmes au BJP, dont le gouvernement aurait pu tomber si les essais pakistanais n’avaient pas suivi. Il en déduit que le BJP n’a pas décidé ces tests pour accroître son pouvoir. On retrouve bien la l’intention déduite de l’effet.
- ⁸ Robert Jervis, *Perception and Misperception in International Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1976. L’ouvrage est cité page 19 et mobilisé à nouveau page 188, à un moment crucial de la démonstration.
- ⁹ Citons par exemple Philippe Braud, *L’émotion en politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1996 et, dans le domaine des relations internationales, Neta C. Crawford, “The Passion of World Politics: Propositions on Emotion and Emotional Relationships.” *International Security* 24, n°4, printemps 2000, pp. 116-156. et Pierre Hassner, « La revanche des passions », *Commentaire*, n°110, été 2005, pp.299-312.
- ¹⁰ Jacques E.C. Hymans, *The Psychology of Nuclear Proliferation...*, *op. cit.*, p.29.
- ¹¹ On n’a effectivement jamais connu à ce jour de dispositif dissuasif partagé au niveau de la décision de frapper.
- ¹² J’emprunte le terme de tempérament comme vision du monde structurant une identité politique à Alain-Gérard Slama, *Les chasseurs d’absolu, genèse de la droite et de la gauche*, Paris, Hachette, 1994 [1980].
- ¹³ Jacques E.C. Hymans, *The Psychology of Nuclear Proliferation...*, *op. cit.*, pp.49-50.
- ¹⁴ Kenneth N. Waltz, *Man, the State and War: A Theoretical Analysis*, New York, Columbia University Press, 1959.
- ¹⁵ Cf. Jacques E.C. Hymans, *The Psychology of Nuclear Proliferation...*, *op. cit.*, pp.189-195.
- ¹⁶ Les éléments qui suivent concernant le cas Nord-Coréen sont issus de Jacques E.C. Hymans, “North Korea’s Nuclear Neurosis”, *Bulletin of the Atomic Scientists*, juin-juillet 2007, pp.45-49.

- ¹⁷ Il reprend à dessein la catégorie wébérienne du régime sultanique, comme sous-catégorie de la domination traditionnelle patrimoniale, fondée sur l'arbitraire. Cf. Max Weber, *Economie et société*, Paris, Plon, 1971 [1920] et *Sociologie des religions*, Paris, Gallimard, 2006 [textes écrits entre 1910 et 1920].
- ¹⁸ *Le Monde.fr* avec AFP et Reuters, « La Corée du Nord annonce avoir fermé son principal complexe nucléaire », 14 juillet 2007, information relayée par l'agence de presse chinoise Xinhua le 16 juillet qui publie des extraits du discours du secrétaire général des Nations Unies se félicitant de ladite fermeture.
- ¹⁹ Cf. Mitchell B. Reiss et Jonathan D. Pollack, "South Korea: the Tyranny of Geography and the Vexations of History" in Mitchell B. Reiss *et alii.*, *The Nuclear Tipping Point. Why States Reconsider Their Nuclear Choices*, Washington, Brookings Institution Press, 2004. pp.254-292 et Rebecca K. C. Hersman et Robert Peters, "Nuclear U-Turns: Learning from South Korean and Taiwanese Rollback", *Nonproliferation Review*, vol.13 n°3, novembre 2006, pp.540-553.
- ²⁰ Cf. Benoît Pélopidas, "Non-prolifération through International Norms...", *op. cit.* deuxième partie.
- ²¹ Mike M. Mochizuki, Japan Tests the Nuclear Taboo, *Nonproliferation Review* vol.14 n°2, juillet 2007.
- ²² Cf. notamment l'intéressant article de Francis Fukuyama « Réveil du nationalisme japonais » pour *Le Monde* le 6 avril 2007 et celui de Martine Bulard dans *Le Monde diplomatique*, « Révisionnisme et nationalisme japonais », le même jour.
- ²³ Azadeh Kian-Thiébaud, *La République islamique d'Iran : de la maison du guide à la raison d'État*, Paris, Michalon, février 2005, p.80.
- ²⁴ Chen Kane, "Nuclear Decision-Making in Iran : A Rare Glimpse", *Middle East Brief* n°5, Brandeis University, Crown Center for Middle East Studies, mai 2006, p.5, disponible à l'adresse <http://www.brandeis.edu/centers/crown/publications/Mid%20East%20Brief/Brief%205%20May%202006.pdf>, consulté le 27 juillet 2007. Pour un portrait de la complexité du processus de décision contemporain, cf. François Géré, *L'Iran et le nucléaire, les tourments perses*, Paris, lignes de repères, 2006, pp.15-21.
- ²⁵ "The oppositional nationalist's emotional impulses in this direction are so strong that the mere arrival in power of such a leader is practically a sufficient condition to spark a decision to build the bomb, assuming a few other basic conditions apply." Jacques E.C. Hymans, *The Psychology of Nuclear Proliferation...*, *op. cit.*, p.36.
- ²⁶ Cf. Scott D. Sagan, "Rethinking the Causes of Nuclear Proliferation: Three Models in Search of a Bomb", in Victor A. Utgoff, ed., *The Coming Crisis: Nuclear Proliferation, US Interests and World Order*, MIT Press, 2000, pp.17-50, p.49.
- ²⁷ Cf. le schéma dans Jacques E.C. Hymans, *The Psychology of Nuclear Proliferation...*, *op. cit.*, p.82.
- ²⁸ *Ibid.*, p.77.
- ²⁹ *Ibid.*, p.57.
- ³⁰ Cf. déjà le comité d'experts de l'ONU invités à se pencher sur les menaces, les défis et les changements à venir. Dans le rapport qu'ils ont remis en décembre 2004, ils expriment leur inquiétude eu égard à une « érosion et à un possible effondrement du régime dans son ensemble. », p.39 [Notre traduction]. Le rapport est disponible en anglais à l'adresse <http://www.un.org/secureworld/report2.pdf>. L'un des derniers exemples de cette inquiétude à l'heure où nous écrivons est la chronique de Philippe Moreau-Defarges, « Le TNP, le coup de grâce ? » dans *L'observatoire de la non-prolifération* (bulletin du CESIM) de juillet-août 2007, disponible à l'adresse <http://www.cesim.fr/images/stories/onp18%20juillet-août.pdf>.

³¹ Pour une défense du TNP et de son utilité pérenne, cf. notamment Joseph F. Pilat, “The End of the NPT Regime ? ”, *International Affairs* vol.83 n°3, mai 2007, pp.469-482, disponible à l’adresse <http://www.blackwell-synergy.com/toc/inta/83/3>.

³² Nous ne parlons bien sûr pas de changements de régime, la révolution iranienne de 1979 ayant par exemple interrompu le programme nucléaire avant que le changement des conditions stratégiques ne conduisent à sa reprise en 1984, alors que Téhéran se trouvait dans une situation de faiblesse stratégique dans la guerre qui l’opposait à l’Irak, lequel a recouru à des armes chimiques contre des Iraniens de 1984 à 1986. Cf. Nader Barzin, *L’Iran nucléaire*, Paris, L’Harmattan, 2005.

³³ Sur cet aspect, cf. Benoît Pélopidas, “Non-prolifération through International Norms...”, *op. cit.*